

Date : Pessac, le 30 juin 2021

Première année de mandat Un point d'étape

Après une première année de mandat, il est temps de faire un premier point d'étape. Malheureusement, il ne peut encore se faire pendant les moments conviviaux qui rythment habituellement nos fins d'années universitaires. Ainsi, nous vous proposons le présent document pour faire un point sur le chemin parcouru par notre établissement depuis le 20 mai 2020.

La prise de fonctions de l'équipe présidentielle s'est faite dans un contexte sur lequel il est inutile de revenir. Disons simplement que la gestion de crise a quelque peu bouleversé la gouvernance de notre université, comme elle a bouleversé le quotidien de chacune et chacun d'entre nous. Courir après le temps, gérer l'urgence et l'incertitude, les situations innombrables qui exigeaient un traitement particulier, naviguer entre les injonctions parfois paradoxales de notre ministère de tutelle, autant d'activités qui ont fait de cette première année de mandat une année bien différente de celle qu'elle aurait dû être.

Pour autant, l'université a continué de fonctionner et de tracer le chemin qui doit l'amener à remplir pleinement ses missions et le rôle qui doit être le sien dans un paysage national et international des disciplines en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, des disciplines quelque peu malmenées aussi, dans le pays, durant cette année.

La place de l'Université Bordeaux Montaigne dans son environnement

Afin de permettre à l'Université Bordeaux Montaigne d'occuper la place qui est la sienne, celle de première université ALL SHS de la région Nouvelle Aquitaine, les relations avec nos partenaires extérieurs, à commencer par les autres établissements du site bordelais et de la région, ont dû être normalisées, voire apaisées. Suite à la dissolution de la COMUE, une convention de coordination territoriale (CCT) s'est mise en place, rassemblant l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Bordeaux, Sciences-Po Bordeaux, l'INP, Bordeaux Sciences Agro, La Rochelle Université, et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. La CCT est née en avril 2020, et pendant cette première année, nous avons travaillé avec nos partenaires à la mise en place de différentes conventions d'application qui devraient nous aider à mener des actions communes dans plusieurs domaines de la formation et de l'insertion professionnelle.

Depuis septembre 2020, nous avons également renégocié les conventions quinquennales de site qui lient les établissements bordelais dans le cadre de services inter-établissements (SIGDU, documentation, sports, santé...).

Nous avons également étroitement travaillé avec le CROUS, notamment dans l'accompagnement des étudiantes et étudiants qui se sont retrouvés.e.s, pendant la crise sanitaire que nous traversons, dans des difficultés accrues.

Enfin, sur différents sujets qui seront évoqués au cours de ce bilan, nous travaillons étroitement avec les collectivités territoriales, qui nous identifient comme un acteur de premier plan dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. La ville de Pessac, en premier lieu, sur le territoire de laquelle notre campus principal se situe, et avec qui nous menons des actions de lutte contre la précarité des étudiantes et des étudiants, et avec qui nous réfléchissons aux meilleurs moyens d'animer et d'aménager notre campus. Avec Bordeaux Métropole, nous avons engagé plusieurs chantiers qui permettront de désenclaver le campus et de mieux l'intégrer à son environnement immédiat. Avec la Région Nouvelle-Aquitaine, nous avons équipé de nombreuses étudiantes et nombreux étudiants en matériel informatique, nous avons un dialogue constructif sur nos projets patrimoniaux, et sur nos recherches. Avec les collectivités territoriales, mais aussi avec d'autres organismes publics, nous avons renégocié ou développé de nouveaux partenariats en matière de formation tout au long de la vie ou d'enseignements des langues. Avec les partenaires privés, une valorisation de nos formations et des compétences de nos étudiantes et étudiants a été entrepris et contribuera à une meilleure connaissance, de la part de notre environnement socio-économique, de l'apport de nos disciplines à la société. Ainsi ont eu lieu la première édition des rencontres entreprises-diplômés ([RED 21](#)), co-organisée avec l'APEC (association pour l'emploi des cadres), et Cap PhD, un webinaire réunissant docteurs et entreprises.

Au niveau national, notre université participe activement aux travaux de la commission recherche de la conférence des présidents d'universités (CPU), notamment par l'animation d'un groupe de travail sur les SHS, dont l'objectif est de faire des recommandations à notre tutelle pour améliorer les conditions de recherche dans nos disciplines.

Sur le plan international, outre de nouveaux partenariats bilatéraux, et un travail engagé pour l'accueil des chercheurs migrants, en collaboration avec PAUSE (programme d'accueil en urgence des scientifiques en exil), notre établissement s'est lancé dans l'élaboration d'une alliance Université Européenne qui, si nous sommes lauréats, devraient structurer nos relations internationales pour plusieurs années à venir. Pour le moment, notre alliance comprend l'université de Bayreuth (Allemagne), l'Orientale de Naples (Italie), Mittuniversitetet (Suède), et l'Université Hradek Kralove (République tchèque), nous pourrions être rejoints très vite par Sciences-Po Bordeaux et l'Université de la Réunion, et nous approchons d'autres établissements européens pour les inciter à nous rejoindre. Dans le domaine plus spécifique de l'éducation au développement durable dans l'enseignement supérieur, Bordeaux Montaigne a rejoint une autre organisation européenne, l'Alliance [Copernicus](#), dont nous sommes le premier membre français.

La rénovation du campus

Parmi les [chantiers](#) déjà initiés, l'Opération Campus suit son cours avec la livraison prévue du bâtiment H à la rentrée de septembre 2021, la poursuite des travaux de la bibliothèque et du « peigne » en 2021-2022, et enfin la programmation des aménagements extérieurs à l'horizon 2023-2024. Malgré la crise sanitaire, ou peut-être grâce à elle, les différents chantiers n'ont pour l'heure pas pris de retard. Ils vont se poursuivre encore quelques années, nous sommes conscients que de tels chantiers en site occupé sont la cause de nombreuses nuisances, mais il est important de nous projeter dans l'avenir proche d'une Université Bordeaux Montaigne qui aura fait peau neuve.

Par ailleurs, le projet de la Cité des langues étrangères, du français et de la francophonie ([CLEFF](#)), bloqué jusque-là par un dépassement d'enveloppe financière par rapport à ce qui était initialement prévu, a trouvé une issue grâce à l'obtention d'1,3 millions d'euros au titre du plan de relance de l'Etat. Les travaux devraient débuter à la rentrée de septembre 2021 (études) pour s'achever au 1^{er} semestre 2023.

Au titre du CPER (contrat de plan état-région), les projets de l'établissement avaient été déposés par l'équipe précédente avant les élections. En concertation avec la Région d'une part, et le rectorat d'autre part, nous avons défini des priorités et finalisé les fiches de projets. Si les résultats définitifs ne seront connus qu'à l'automne 2021, les partenaires nous renvoient des signaux très

positifs au sujet d'au moins deux conséquents projets bâtimentaires (requalification de la MSHA et extension du Campus Archéo).

Nous avons en revanche abandonné l'idée de nos prédécesseurs d'autoriser l'installation de l'ESTACA sur l'une des parcelles qui nous sont affectées. Il s'agissait d'une école privée d'ingénieurs en aéronautique qui n'avait que peu à voir avec nos disciplines, et qui n'aurait rien apporté de très intéressant à notre établissement. Bordeaux Montaigne dispose de peu de réserves foncières pour ses propres projets et il nous a paru plus opportun d'envisager la valorisation de « nos terrains » d'une façon qui corresponde davantage à nos missions et qui bénéficie à nos étudiantes, étudiants et personnels. Ce sont là des discussions pour les années à venir : logements étudiants, services, commerces, équipements culturels, autant de possibilités qui s'ouvrent à nous pour améliorer la vie de notre campus, notamment dans le cadre du projet partenarial d'aménagement [Bordeaux Inno Campus](#) (PPA BIC) dont nous sommes partenaires.

Notre université s'est également engagée dans la transition écologique et solidaire. Le « [forfait mobilité durable](#) » a été mis en place. Par une aide financière, il encourage les personnels à utiliser le vélo et/ou le covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail. Dans ce sens, des [abris pour vélos](#) seront installés sur neuf emplacements de notre campus en septembre 2021, en partie financés grâce au programme Alvéole, et une zone de covoiturage (aire de dépose, places de stationnement réservées) sera disponible à la rentrée. Ces actions sont facilitées par l'intégration de Bordeaux Montaigne dans l'alliance « Agir Ensemble, Campus durable et ville durable », que l'établissement a rejoint depuis quelques mois. Des actions en faveur de la biodiversité ou pour une meilleure gestion des déchets ont été entreprises ou poursuivies (installation de [ruches](#) pédagogiques, gestion différenciée des espaces verts, etc.). Pour accompagner ces actions, un poste de technicien développement durable, rattaché à la DiVEC (direction de la vie étudiante et de campus), a été créé en mai 2021.

Université solidaire et inclusive

Tout au long de l'année, des partenariats ont été développés avec diverses associations qui nous ont aidés, non seulement à animer le campus, mais surtout à accompagner les étudiantes et étudiants en difficulté et ainsi à lutter contre la précarité : Etu'récup, la Cuvée des Ecolos, [VRAC](#) (ateliers de réparation de vélos, distribution mensuelle de produits bio, ateliers « cuisine de saison » à destination des étudiant.e.s) font partie de ces associations avec lesquelles chaque membre de notre communauté est amené à se familiariser.

Avec le concours de la Ville de Pessac, de plusieurs personnes ou entreprises extérieures sensibilisées par les difficultés rencontrées par nos étudiantes et étudiants pendant la crise pandémique, ainsi que des financements obtenus de mécènes ([Fondation Bordeaux Université](#), Rotary), un [marché](#) gratuit et solidaire récurrent a été organisé pendant le confinement de l'automne dernier. Ce dispositif a reçu l'appui de très nombreuses et très nombreux volontaires parmi nos étudiantes, étudiants et collègues BIATSS et enseignants. Je tiens à les remercier très chaleureusement, et je sais que les bénéficiaires de cette solidarité leur en sont très reconnaissants. Les partenariats créés à cette occasion perdurent sous d'autres formes et sont amenés à se développer davantage.

Pendant la crise que nous traversons, nous avons également apporté une aide sociale et numérique significative à nos étudiantes et étudiants les plus précaires. Une équipe de phoning, composée d'étudiantes et étudiants spécialement recruté.e.s et formé.e.s par l'IRTS (Institut Régional du Travail Social), a appelé plus de 4000 étudiant.e.s et recueilli plus de 1500 demandes d'aides. La procédure de demandes d'aides a été très grandement simplifiée. Avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, notamment, ainsi que de quelques mécènes, des ordinateurs ont été distribués. Nous avons renoué nos liens avec l'Espace Santé Etudiants, avec qui nous mettons en place des formations destinées à nos associations étudiantes. Enfin, un dialogue social étudiant a été instauré.

Avec la nomination d'une vice-présidente handicap et inclusion, nous avons souhaité considérer la question du handicap de façon transversale. Le chantier prioritaire de l'accessibilité numérique a été amorcé avec le recrutement d'une stagiaire pendant quatre mois, ce qui a permis d'établir un premier diagnostic au niveau de l'établissement et de commencer le travail de rédaction du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique (pour la période 2022-2024). Le Pôle Handicap a pu être renforcé par le recrutement d'un personnel supplémentaire (prise de poste au 15 juin 2021). En matière de formation des personnels, des sessions de sensibilisation au handicap sont programmées en septembre 2021 pour les nouveaux collègues (enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS). La convention FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) a également été prolongée d'un an afin de pouvoir mener à bien les actions qui n'ont pas pu être engagées pendant la crise sanitaire. Les questions de handicap sont par ailleurs désormais prises en compte dans le cadre du budget de la CVEC, ce qui va permettre notamment de développer des actions de communication et sensibilisation auprès des étudiantes et étudiants. D'une façon générale, les problématiques du handicap sont désormais appréhendées de façon transversale aux grands axes structurants de l'université (formation, recherche, culture, vie étudiante, etc.), ce qui est pleinement en adéquation avec une politique inclusive.

Le premier semestre 2021 a vu les différents services relatifs à la vie étudiante et de campus se structurer pour une plus grande visibilité et un développement plus ambitieux. La Direction de la Vie Etudiante et de Campus ([DiVEC](#)) a été créée. Parallèlement, un Service Universitaire des Actions Culturelles (SUAC) a été institué, ainsi qu'une nouvelle instance pour l'animer, un conseil culturel dans lequel siègent des représentantes et représentants des composantes de formations et des partenaires culturels métropolitains et régionaux. Le 2 juin 2021, le conseil culturel a élu directeur du SUAC Pierre Katuszewski, jusque-là vice-président délégué à la politique culturelle. Il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre prochain.

Un certain nombre de chantiers et des réflexions sont lancés en vue d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous sur notre campus. Une cellule unique de veille contre les harcèlements et discriminations est en cours de création. Sur proposition discutée au CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), une commission sur l'insécurité a été mise en place au printemps 2021 avec pour objectifs de faire des préconisations à l'établissement avant l'été.

Engagement contre la précarisation et promotion de la collégialité

À l'occasion de la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an, le télétravail (voire le travail à la maison) s'est développé dans notre établissement. Nous avons fait le choix de la plus grande souplesse possible dans l'application des contraintes qui s'imposaient à nous, en laissant à chacun, et compte tenu du bon fonctionnement des services et des objectifs de nos missions de service public, la possibilité, quand cela était possible, d'aménager son temps de travail entre l'université et le domicile.

Dans le cadre de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, nous pilotons, de façon collégiale, transparente et en étroite collaboration avec les organisations syndicales, le travail de création des lignes directrices de gestion (LDG) mobilité et avancement.

Les mêmes principes de transparence et de collégialité président à la procédure d'avancement des collègues enseignants-chercheurs. Cette procédure appartenait auparavant à des commissions *ad hoc*. Cette procédure revient aujourd'hui pleinement dans les prérogatives des instances élues.

A l'occasion de la campagne d'emplois 2021, nous nous sommes engagés dans une progressive revalorisation de nos collègues contractuels LRU. Un groupe de travail s'est mis en place dans lequel on réfléchit avec les organisations syndicales aux leviers d'amélioration envisageables sur plusieurs années. Dès la rentrée 2021, les enseignants contractuels connaîtront une revalorisation salariale.

Le plan pluriannuel en matière [d'égalité entre les femmes et les hommes](#) a été rédigé et approuvé dans les instances. Il doit désormais guider notre établissement dans une politique à même d'améliorer les conditions de travail de toutes et tous.

Enfin, un chantier de reconstruction d'une véritable médecine du travail, défaillante depuis des années, a été ouvert. Nous espérons aboutir à une solution satisfaisante d'ici la fin de l'année.

Valorisation de toutes les formations

Dans une perspective de valorisation des formations, l'université a accueilli plusieurs projets tutorés et stagiaires de l'établissement qui ont contribué à différentes études de pré-faisabilité ou de diagnostics concernant la vie étudiante et de campus (distribution alimentaire avec le master « développement des territoires, origine et qualité des produits », gestion des déchets extérieurs avec le master « écologie humaine »), l'image de notre université et le réseau des anciens de l'établissement (avec le master Stratégies et politiques de communication et Consulting et expertise en communication), les relations avec le monde professionnel (avec le master Communication et génération – étude des publics), etc.

L'année qui vient de s'écouler fut une année de réformes et transformations multiples. Nous avons adapté nos modalités d'enseignement et d'évaluation aux conditions sanitaires, avec des modalités à distance et hybride qu'il a fallu encadrer et, dans la mesure du possible, faciliter. Sur le plan international, la crise sanitaire a nécessité une gestion au cas par cas de nos étudiantes et étudiants en mobilité. Dès l'été 2020, l'établissement a fait le choix affirmé de la solution Zoom, généralisée et offerte à toutes et à tous. Cela a évidemment contribué autant que possible au maintien d'activités pédagogiques, administratives, et de recherche. Cette hybridation de nos activités n'est pas un choix politique et il est très important de revenir à un enseignement en présentiel, dès que possible. C'est le choix que nous privilégions à la rentrée de septembre 2021. Pour autant, l'hybridation ou les enseignements à distance existent déjà ou pourraient se développer dans certains contextes spécifiques (FAD notamment) et on voit mieux aujourd'hui les avantages d'une meilleure maîtrise du numérique pédagogique. La réussite à un appel à projets va nous donner quelques moyens qui nous permettront de développer des formations à destination des enseignantes et enseignants dans ce domaine.

Cette dernière année a vu la mise en œuvre du projet [ACCES](#) (Accompagnement vers l'enseignement supérieur) pour lequel l'équipe précédente avait obtenu des financements au titre du PIA 3. Il s'agit d'un projet multi-partenarial (notamment avec l'Université de Bordeaux, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'Académie de Bordeaux et la Chambre de commerce et d'industrie) qui se décline en une série d'actions auprès des lycéens de l'académie, avec pour objectif une meilleure orientation vers les études supérieures. C'est avec ce même objectif que le DU [PaRéo](#) (passeport pour réussir et s'orienter), destiné aux étudiants de L1 décrocheurs, a été créé cette année.

Un grand nombre de services et toutes les composantes d'enseignement ont été mobilisés par le chantier considérable de création de la nouvelle offre de formation pour la période 2022-2026. Parallèlement, il a fallu réaliser l'autoévaluation de l'offre actuelle. Le chantier de la NOF (nouvelle offre de formation) a dû être mené en un temps très resserré et dans les conditions très particulières que nous connaissons depuis plus d'un an. De très nombreuses réunions de concertation et de travail ont eu lieu avec les différentes équipes, et un énorme travail a été réalisé par toutes et tous en dix mois, quand les offres de formation précédentes se pensaient en deux ans. L'objectif de ce chantier est multiple : proposer une offre de formation soutenable, simplifiée, visible et qualitative.

La structure globale de la NOF (c'est-à-dire les mentions et les parcours) a été approuvée dans les conseils et une version déjà avancée et quasi normalisée des maquettes a été produite. Nous ne sommes cependant pas encore au bout de ce chantier, plusieurs réflexions sont toujours ouvertes, notamment pour atteindre l'objectif de soutenabilité, si nécessaire à la santé de notre établissement et aux bonnes conditions de travail de l'ensemble des collègues. Pour l'heure, la nouvelle offre est plus importante que la précédente, ce que notre établissement ne pourra pas supporter.

Il s'agit également à partir de maintenant de transformer les propositions issues des groupes de travail en dispositifs d'accompagnement de la NOF (UE découverte, blocs de compétences, FAD, etc.). L'un des enjeux de notre nouvelle offre de formation est son internationalisation, par l'introduction d'une UE internationale. Cette réflexion a été engagée avec les responsables de formations, et devra se poursuivre d'ici la rentrée 2022.

Au chapitre des réformes nationales, l'IUT a engagé la transformation des DUT en [BUT](#) (Bachelor universitaire de technologie) qui diplôment en trois ans, et nous avons accompagné les responsables de formations concernés par la réforme du CAPES et du MEEF.

Il est à noter que pour toutes ces réformes, les cadres nationaux viennent à peine d'être produits ou ne sont pas encore définitifs alors même que la rentrée approche.

La réforme du Master MEEF, initiée en 2019, s'est faite dans un contexte marqué, au niveau national, par une très forte opposition de tous les acteurs de la formation, ce qui a provoqué son report à la rentrée 2021. Malgré une mobilisation qui ne faiblit pas, cette réforme s'impose aux universités. A Bordeaux Montaigne, la mise en place de cette réforme a été compliquée par de fortes tensions locales consécutives à la nomination tardive d'une nouvelle direction à l'INSPE. Les responsables de formation ont dû repenser les maquettes dans un calendrier très serré (mise en œuvre pour la rentrée 2021) pour chacun des parcours de Master MEEF second degré que nous portons. Pour ce Master, des négociations sont actuellement en cours avec les universités partenaires, le rectorat et la direction de l'INSPE afin de définir un cadre financier précis et maintenir notre autonomie dans la gestion et la mise en œuvre des parcours qui nous concernent.

Un chantier sur la préprofessionnalisation en licence a été lancé avec l'idée d'ouvrir une UE « métiers de l'enseignement » qui préparerait davantage les étudiantes et les étudiants à l'entrée en M1 MEEF 1^{er} degré. Les capacités d'accueil de cette formation ayant été revues très à la baisse par l'INSPE, être titulaire d'une licence ne suffit plus pour espérer être admis ; il faut pouvoir se prévaloir d'une connaissance du métier et d'un bon niveau en français et en mathématiques. Cette UE pourrait proposer des stages en établissement et une remise à niveau dans les matières fondamentales du CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles).

Un travail de plus grande transparence et de meilleur partage de l'information a été entrepris sur les modèles d'allocation des moyens des composantes de formations et des unités de recherche, en commission des directeurs et directrices des unités de recherche (CDUR) et en commission des directions d'UFR et d'instituts (CDUFRI) restreinte aux UFR. Un travail a été engagé sur le concept de subsidiarité entre les composantes et les services centraux, qui devrait aboutir à un meilleur partage des missions et une simplification des procédures.

Valorisation de toutes nos recherches

La recherche aussi a été impactée par la crise sanitaire. Il a été décidé très tôt que les crédits non dépensés du fait de colloques annulés seraient reportés sur l'année suivante. Ce sera le cas également sur l'année 2022.

Quand une nouvelle équipe prend la direction d'un établissement, elle doit s'approprier les dossiers en cours, les chantiers initiés mais non aboutis, et les accompagner pour les mener à leur terme, ou au contraire leur donner une nouvelle orientation.

L'un de ces dossiers était celui de la transformation de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA) pour en faire une UAR (unité d'appui à la recherche) labellisée par le CNRS. En juin 2020, ce dossier était toujours bloqué par un désaccord avec nos partenaires sur le projet scientifique. Grâce à un dialogue constructif et apaisé, nous sommes parvenus à obtenir un accord sur le plan scientifique et nous avons lancé la transformation de la MSHA avec Bordeaux Montaigne et le CNRS comme tutelles principales et l'Université de Bordeaux en tutelle secondaire. Le processus est en cours, la MSHA traverse en 2021 une période de transition qui aboutira à sa constitution en UAR et au transfert de l'affectation de son patrimoine immobilier à Bordeaux Montaigne le 1^{er} janvier 2022.

La direction de la recherche a été restructurée avec d'une part la création de trois pôles (gestion, ingénierie de projets, et valorisation), et d'autre part la séparation de l'école doctorale et de la direction de la recherche. L'école doctorale devient donc une composante autonome scientifiquement et financièrement. Dans le même temps a eu lieu une redistribution des locaux de la Maison de la Recherche. Certaines équipes seront logées dans la MSHA. A la MSHA sera également créé un bureau destiné aux professeurs invités.

La politique des professeurs invités a été revue avec plusieurs objectifs : diminution de leur charge d'enseignement, amélioration de leur accueil, évolution de la méthode de sélection (par une commission mixte rassemblant UFR, Relations Internationales, école doctorale, après propositions des UFR et des unités de recherche). Une plus grande visibilité sera également assurée à la présence dans notre établissement de professeurs invités, afin que leurs compétences bénéficient au plus grand nombre. Leur présence parmi nous est un élément important de l'internationalisation de nos formations et de notre recherche.

Une restructuration de certaines unités de recherche a eu lieu : CLARE et TELEM laissent la place à Plurielles et ARTES, le CRP2A et Archéovision forment désormais Archéosciences Bordeaux, et l'équipe-projet D2IA (Dynamiques, interactions, interculturalités asiatiques) créée sous le mandat précédent émerge comme unité de recherche à part entière.

Afin de mieux nous connaître les un.e.s les autres, et pour structurer notre recherche de façon collégiale, le mois de juin 2021 a vu plusieurs réunions ouvertes à toutes et tous : les assises de la recherche du 3 juin ont été suivies d'une réunion sur les masters et la recherche, une sur les Afriques, une sur la valorisation, et une enfin sur la recherche-action et la recherche-crédation.

Nous avons engagé une politique volontariste et structurée de l'édition : augmentation des fonds PSE (politique scientifique de l'établissement) « Revues », stabilisation du statut d'Un@ Éditions (une plateforme au service des presses de Bordeaux Montaigne et de la région Nouvelle-Aquitaine pour publier des ouvrages numériques natifs et augmentés), renforcement de la politique d'aide aux revues. Par ailleurs, deux projets ont été déposés au ministère au titre du DSG (dialogue stratégique de gestion), dont l'un a pour objectif de structurer, développer et valoriser l'édition des périodiques. L'autre projet est une élaboration d'une offre de formation doctorale en ligne.

En tant que rare université exclusivement ALL SHS, Bordeaux Montaigne se doit de valoriser ses recherches auprès de ses étudiantes et étudiants, des publics extérieurs, et du ministère. Plusieurs actions ont été engagées dans ce sens : une série de [vidéos](#) « La recherche à l'UBM, c'est quoi ? », un rendez-vous mensuel sur [Radio Campus](#) (« La recherche s'invite sur Radio Campus »), l'exposition des derniers ouvrages des collègues dans le hall administratif. Un travail sur différents onglets du site web relatifs à la recherche (revues, soutenances, etc.) est en cours d'élaboration.

Si la date d'anniversaire d'une première année de mandat est l'occasion de faire un point d'étape, ce document se veut être un bilan succinct, non d'une équipe présidentielle bien entendu, mais de l'établissement. J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à tous les services qui non seulement ont facilité la prise de fonctions de la nouvelle équipe mais également nous aident à concrétiser les projets, à toutes et tous les collègues, qui ne ménagent pas leurs efforts, à nos étudiantes et étudiants, élu.e.s ou non, engagé.e.s et solidaires, ainsi qu'à nos partenaires extérieurs, qui nous aident à valoriser nos formations, nos recherches et les compétences de nos étudiantes et étudiants.



Lionel Larré
Président de l'Université Bordeaux Montaigne